

Flash actu

Avril 2025



INSTANCES PARITAIRES

Mardi 7 mai 2025 : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du Comité social territorial du mardi 24 juin 2025.

Vendredi 16 mai 2025 : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion des Commissions administratives paritaires et de la Commission consultative paritaire du mardi 24 juin 2025.

SANTE

Mardi 6 mai 2025 : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

Vendredi 16 mai 2025 : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du Conseil médical en formation plénière du vendredi 20 juin 2025.

Mardi 20 mai 2025 : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

Jeudi 22 mai 2025 : Réunion du Conseil médical en formation plénière.



SOMMAIRE

Vie du Centre de Gestion	3
Arrivée et départs _____	3
Ateliers thématiques _____	3
Actualités juridiques	3
Secrétaires généraux de mairie : premières réponses aux questions des employeurs	3
Règles d'assurance chômage : modification des règles au 1 ^{er} avril 2025 _____	4
Contrat d'engagement éducatif (CEE) : augmentation de la rémunération minimale _	4
Site internet : mise en ligne de documents _____	4
Forfait mobilités durables : focus mutualisé _____	4
Intérim Territorial	5
Intérim Territorial _____	5
Analyse et prospective RH	5
Rapport social unique 2024 _____	5
Nouveauté 2025 – SOS RSU _____	5
Participer à l'enquête régionale NACOOPE « Difficultés de recrutement » _____	6
Prévention	6
Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail 2025 _____	6
Concours et examens	7
Avis d'ouverture des concours et examens _____	7
Résultats _____	7

Vie du Centre de Gestion

Arrivée et départs

➤ Service Carrières

Sonia MEUNIER renforce le service Carrières depuis le 8 avril 2025 et intervient en priorité sur les secteurs suivants : communauté de communes de la Haute Saintonge, de Gémozac et de la Saintonge Viticole, agglomération Saintes Grandes Rives.

Elle est joignable par mail (carrieres@cdg17.fr) et par téléphone au : 05.46.27.47.04

➤ Pôle Santé

Karine GAUTRONNEAU, responsable du pôle Santé, quitte ses fonctions le 5 mai 2025.

Ateliers thématiques

Le Centre de Gestion de la Charente-Maritime lance à partir de juin 2025 une série d'ateliers thématiques destinés aux collectivités territoriales. Conçus comme des temps d'échange et de formation, ces ateliers visent à répondre de façon concrète aux besoins actuels des gestionnaires ou des Secrétaires Généraux de Mairie en matière de gestion RH.

Chaque mois (hors juillet et août), un atelier portera sur une thématique précise, sélectionnée en fonction de l'actualité réglementaire ou des besoins identifiés sur le terrain. L'objectif ? Offrir aux participants un ensemble de méthodes et d'outils directement mobilisables dans leur quotidien professionnel.

Alliant apports théoriques et mises en pratique immédiates, ces sessions favoriseront une montée en compétences rapide et ciblée. Dans certains cas, les collectivités auront même la possibilité de travailler sur leurs propres dossiers, pour un accompagnement au plus près de leurs réalités et projets.

Ces ateliers d'une durée de 3h sont ouverts à **15 participants maximum** afin de garantir un environnement propice à l'échange et à l'interactivité.

Informations et inscriptions :

- La fiche de saisine est disponible sur le site du CDG17 en [cliquant ici](#) et sera à renvoyer par courriel à ateliers@cdg17.fr
- Le calendrier complet sera disponible sur le site internet du CDG 17 ainsi que sur sa page LinkedIn.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à joindre le 05.46.27.47.19

Actualités juridiques

Secrétaires généraux de mairie : premières réponses aux questions des employeurs

Pour mémoire, [la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023](#) visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie est venue réformer le cadre statutaire applicable aux agents exerçant cette profession, afin d'améliorer leur carrière et leur rémunération et de simplifier leur recrutement. Cette loi a été complétée par quatre décrets d'application ainsi que par une circulaire datée du 18 octobre 2024.

Afin de compléter ce corpus documentaire relatif à la réforme du cadre statutaire des secrétaires généraux de mairie, la Direction générale des collectivités territoriales a publié une foire aux questions qui vient éclairer plus précisément les modalités de mise en œuvre de cette réforme.

[Cette FAQ](#) a vocation à être alimentée progressivement.

Règles d'assurance chômage : modification des règles au 1^{er} avril 2025

Rappel : en novembre 2024, une nouvelle convention d'assurance chômage a été conclue. Les principales évolutions de la réglementation sont entrées en vigueur au 1^{er} avril 2025.

Ces nouvelles mesures sont disponibles [en cliquant ici](#).

Pour aller plus loin (site internet de l'Unedic) :

- [Assurance chômage : qu'est-ce qui change au 1^{er} avril](#)
- [Présentation des évolutions réglementaires](#)

Contrat d'engagement éducatif (CEE) : augmentation de la rémunération minimale

Jusqu'au 30 avril 2025, la rémunération journalière minimale des agents titulaires d'un CEE est fixée à 2,20 fois le montant du SMIC. L'employeur pouvait prévoir un taux supérieur, le cas échéant dans le cadre d'un accord local négocié avec les membres du Comité social territorial.

À compter du 1^{er} mai 2025, le seuil de rémunération des personnes titulaires d'un CEE sera relevé à 4,30 fois le montant du SMIC.

[La note d'information mutualisée](#) a été mise à jour.

Site internet : mise en ligne de documents

- Les congés familiaux : revalorisation des montants des allocations journalières

Le montant des allocations journalières de certains congés familiaux a été revalorisé au 1^{er} avril 2025.

La documentation mutualisée suivante a été actualisée :

- [Note d'information relative au congé de présence parentale](#),
- [Note d'information relative au congé de solidarité familiale](#),
- [Note d'information relative au congé de proche aidant](#).

- La mutation interne/le changement d'affectation

La documentation mutualisée suivante est disponible :

- [Une note d'information](#),
- [Un modèle d'arrêté de mutation interne à la demande de l'agent](#),
- [Un modèle d'arrêté de mutation interne à la suite d'une réorganisation des services](#),
- [Un modèle d'arrêté de mutation interne prise en considération de la personne](#).

Forfait mobilités durables : focus mutualisé

Afin d'accompagner les employeurs territoriaux, la coopération régionale a réalisé [un focus](#) ainsi qu'[une foire aux questions](#) sur le forfait mobilités durables.

Intérim Territorial

Intérim Territorial

- Transmission des informations de paie

La date limite de transmission des informations pour la paie du mois de mai 2025 est fixée au **vendredi 9 mai 2025**.

Les informations sont à transmettre au service : remplacement@cdg17.fr

Analyse et prospective RH

Rapport social unique 2024

La campagne du rapport social unique (RSU) pour la collecte des données 2024 sera lancée à la fin du mois de mai. Vos identifiants et mots de passe de connexion à l'application www.donnees-sociales.fr vous seront transmis par voie postale.



Pour rappel, l'article 5 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a rendu obligatoire la réalisation d'un RSU annuel pour toutes les collectivités.

Comme chaque année, une assistance mail rsu@cdg17.fr ou téléphonique 05.46.27.47.12 est disponible pour vous accompagner dans votre saisie ou pour toutes questions.

Pour débiter votre enquête, nous vous préconisons un mode de saisie adapté à la taille de votre collectivité :

Moins de 100 agents	Plus de 100 agents
Saisie « agent par agent » <i>ET</i> Pré-remplissage via vos 12 fichiers DSN 2024 (solution préconisée ; anonymat des données)	Saisie « tableau par tableau » <i>OU</i> Import du fichier d'échange txt extrait du module RSU de votre SIRH
Le Centre de Gestion est à votre disposition pour échanger sur le mode de saisie le plus adapté à vos besoins	



Si votre collectivité est adhérente au service paie à façon du Centre de Gestion, nous pourrions importer directement vos 12 DSN 2024 dans l'application Données Sociales, sur simple demande écrite.

Nouveauté 2025 – SOS RSU

Le Centre de Gestion vous propose la nouvelle mission SOS – RSU, destinée aux collectivités rattachées au Comité social territorial du Centre de Gestion, dans le cadre de la prestation SOS - Soutien RH aux collectivités.

Cette mission consiste à déléguer la réalisation de l'intégralité du RSU au Centre de Gestion.

Une fois le RSU finalisé et validé, le RSU au format Excel vous sera transmis, ainsi que l'ensemble des focus (principaux indicateurs, absentéisme, rémunérations, risques psychosociaux, rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail).

Prérequis :

- Signature de la [convention cadre](#) d'utilisation des missions facultatives et de la [fiche de saisine](#) correspondante.

Vous pouvez écrire à soutienrh@cdg17.fr ou contacter le 05.46.27.47.12 pour plus d'informations.

Participer à l'enquête régionale NACOOPE « Difficultés de recrutement »

L'Observatoire régional de l'emploi des centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine lance une nouvelle enquête sur les difficultés de recrutement.

Ce questionnaire vise à mieux cerner les besoins et attentes en ressources humaines des collectivités de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les résultats de cette enquête, comparés à ceux de l'enquête menée en 2020, permettront d'identifier les difficultés de recrutement rencontrées et alimenteront réflexions et débats.

Par ailleurs, cette enquête doit permettre de questionner les pratiques de prospection et de fidélisation face à la crise du recrutement dans la fonction publique territoriale.

Cliquer [ici](#) pour accéder à l'enquête.

Prévention

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail 2025

Le 28 avril, c'est la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, qui aborde cette année le rôle de l'IA et de la numérisation au travail.

La transformation numérique et l'essor de l'Intelligence Artificielle redéfinissent peu à peu les pratiques professionnelles au sein des collectivités territoriales. Ces technologies, porteuses d'innovation, ouvrent la voie à de nouvelles opportunités pour améliorer les conditions de travail, prévenir les risques et renforcer la sécurité. Mais elles posent aussi de nouveaux défis : gestion des données, nouveaux risques psychosociaux, vigilance accrue sur la charge mentale et l'ergonomie numérique...

Pour en savoir plus sur la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, [cliquez ici](#).

En tant que partenaire des collectivités, le Centre de Gestion accompagne les employeurs publics dans cette transition pour intégrer ces évolutions en toute sécurité, avec une vigilance constante sur la santé physique et mentale des agents.

👉 Prévenir, anticiper, adapter : plus que jamais, la prévention des risques professionnels est au cœur de notre engagement.

Pour en savoir plus, le chargé de prévention du Centre de Gestion se tient à votre disposition : prevention@dg17.fr

Concours et examens

Avis d'ouverture des concours et examens

- Avis d'ouverture du concours d'aide-soignant de classe normale, session 2025.

Le Centre de Gestion des Landes organise en 2025 un concours sur titres avec épreuves d'accès au grade d'aide-soignant de classe normale pour la région Nouvelle Aquitaine.

Période d'inscription : 29 avril au 4 juin 2025

Date limite de dépôt des dossiers : 12 juin 2025

Date de l'épreuve orale : à compter du 6 octobre 2025

Document(s) à télécharger : [arrêté d'ouverture](#).

- Avis d'ouverture du concours d'auxiliaire de soin principal de 2^{ème} classe, spécialité « aide-médico-psychologique », session 2025.

Le Centre de Gestion des Landes organise en 2025 un concours sur titres avec épreuves d'accès au grade d'auxiliaire de soins principal de 2^{ème} classe - spécialité « aide-médico-psychologique », pour la région Nouvelle Aquitaine.

Période d'inscription : 29 avril au 4 juin 2025

Date limite de dépôt des dossiers : 12 juin 2025

Date de l'épreuve orale : à compter du 6 octobre 2025

Document(s) à télécharger : [arrêté d'ouverture](#).

Résultats

Vous retrouverez, ci-dessous, les listes des candidats admis :

- [Au concours](#) d'auxiliaire de puériculture de classe normale, session 2025, organisé par le Centre de Gestion 33,
- [A l'examen professionnel](#) d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle, session 2025, organisé par le Centre de Gestion 33,
- [A l'examen professionnel](#) d'accès au grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe par voie d'avancement, session 2025, organisé par le Centre de Gestion 33.

Vous retrouverez, ci-dessous, la liste des candidats admissibles :

- [Aux concours externe](#) et [interne](#) de conseiller socio-éducatif territorial, session 2025, organisés par le Centre de Gestion 33.
- Aux concours externes d'agent de maîtrise organisés par le Centre de Gestion 33 dans les spécialités :
 - [BTP-VRD](#),
 - [Espaces verts et naturels](#),
 - [Environnement, hygiène](#),
 - [Mécanique](#),
 - [Restauration](#).
- Aux concours internes d'agent de maîtrise organisés par le Centre de Gestion 33 dans les spécialités :
 - [BTP-VRD](#),
 - [Espaces verts et naturels](#),
 - [Environnement, hygiène](#),
 - [Mécanique](#),
 - [Restauration](#).